

ASSEMBLÉE NATIONALE

28 mai 2021

BIOÉTHIQUE - (N° 3833)

Adopté

AMENDEMENT

N° 1015

présenté par

M. Marc Delatte, Mme Bergé, M. Baichère, Mme Brunet, M. Cabaré, M. Chouat, Mme Couillard, Mme Dubré-Chirat, Mme Galliard-Minier, M. Gérard, M. Gouffier-Cha, Mme Janvier, Mme Lang, Mme Lebec, Mme Limon, Mme Liso, M. Marilossian, M. Martin, Mme Mauborgne, M. Mbaye, M. Mesnier, Mme Pételle, Mme Pitollat, M. Pont, Mme Pouzyreff, Mme Provendier, M. Raphan, Mme Rixain, Mme Rossi, Mme Tamarelle-Verhaeghe, Mme Vanceunebrock, M. Vuilletet, M. Castaner et les membres du groupe La République en Marche

ARTICLE 17

Substituer aux alinéas 3 à 7 les deux alinéas suivants :

« 2° Le second alinéa est ainsi rédigé :

« La modification d'un embryon humain par adjonction de cellules provenant d'autres espèces est interdite. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à rétablir les dispositions modifiant le second alinéa de l'article L. 2151 -2 du code de la santé publique, telles qu'adoptées en seconde lecture par l'Assemblée nationale.

Ce texte permettait, à des fins de recherche dans le respect de l'encadrement législatif prévu aux articles 14 et 15, la modification, d'une part, du génome d'un embryon humain non destiné à être transféré en vue de gestation et d'autre part, la possibilité d'expérimenter l'adjonction de cellules pluripotentes humaines dans un embryon animal.

S'agissant de la modification du génome d'un embryon humain, l'interdiction de toute modification génétique ou d'édition du génome réalisée sur un embryon qui serait implanté, pourrait se développer et transmettre une modification génétique à sa descendance doit être maintenue. Cette interdiction est garantie par l'article 16-4 de notre code civil, ainsi que par la convention d'Oviedo dont la France est signataire. Elle est rappelée et renforcée par le présent projet de loi qui dispose que, dans le cadre de la recherche clinique en AMP, « aucune intervention ayant pour objet de modifier le génome des gamètes ou de l'embryon ne peut être entreprise sans autorisation ».